MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION
ET MEDIAS

COMMUNIQUÉ

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo salue les sanctions américaines et réaffirme son engagement en faveur d'une paix durable

Kinshasa, le 2 mars 2026 – Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo salue la décision du Département du Trésor des États-Unis d'Amérique, à travers l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), d'imposer des sanctions aux Forces de défense rwandaises (RDF) ainsi qu'à quatre de leurs hauts responsables, en raison de leur implication directe aux côtés du M23 dans la conduite des opérations militaires menées sur le territoire de la République Démocratique du Congo.

Ces mesures constituent un signal clair en faveur du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo, de la justice ainsi que de la mise en œuvre effective des engagements souscrits dans le cadre des Accords de Washington. Elles confirment la nécessité d'une cohérence entre les engagements diplomatiques et les réalités opérationnelles sur le terrain.

Le Gouvernement rappelle que la stabilisation durable de l'Est du pays et de la région des Grands Lacs passe par la cessation de tout appui aux groupes armés, le respect strict de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, ainsi que par l'observation des principes du droit international.

La République Démocratique du Congo exprime sa profonde reconnaissance aux États-Unis d'Amérique pour leur implication constante, leur détermination et leur leadership dans les efforts visant à restaurer la paix en République Démocratique du Congo et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs.

Elle les encourage à poursuivre, avec la constance et le sens des responsabilités qui caractérisent leur engagement, les efforts entrepris en faveur du respect des engagements pris et de l'avènement d'une paix durable et définitive dans la région.

Le Gouvernement demeure pleinement engagé, aux côtés de ses partenaires régionaux et internationaux, à œuvrer pour le rétablissement complet de la paix, de la sécurité et de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. ***FIN.***

Kinshasa-RDC
Adresse : 83, avenue TABU-LEY (ex. TOMBALBAYE), Bâtiment RATELSCO (RTNC 2). Commune de la Gombe. Kinshasa-RDC
● Courriel : info@communication.gouv.cd ;
● Site web : https://communication.gouv.cd
: @com_mediasRDC